

Identification du constituant

M. M^{me} Nom : _____ Prénom : _____

Numéro de compte FRV : _____

Déclaration

Je déclare :

1. que je ne suis partie à aucune convention établissant un compte de retraite immobilisé ni à aucun REER immobilisé (régime enregistré d'épargne-retraite dont le solde doit être converti en rente viagère) ;
2. que le montant que j'ai fixé ou que j'entends fixer à titre de revenu temporaire maximum pour le présent exercice financier est, pour chacun de mes fonds de revenu viager, des régimes complémentaires de retraite offrant des prestations variables visées à la section II.3 du Règlement sur les régimes complémentaires de retraite (chapitre R-15.1, r. 6) auxquels je suis partie et des comptes immobilisés de mes régimes volontaires d'épargne-retraite régis par la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite* (chapitre R-17.0.1) et offrant des paiements variables temporaires, au moins égal au revenu temporaire de référence calculé pour ce fonds.

Signature

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

AVIS : Est passible des sanctions prévues aux articles 257 et 262 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (chapitre R-15.1) quiconque fait une fausse déclaration dans le but d'obtenir un revenu payable par le fonds de revenu viager visé par la déclaration.

D. 1681-97, a. 25 ; D. 173-2002, a. 70 ; D. 500-2014, a. 21 ; D. 1183-2017, a. 51.